

PARIS ET COMPAGNIE

Association régie par la loi du 1er juillet 1901
48 rue René Clair
75018 Paris

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS

Exercice clos le 31 décembre 2025

PARIS ET COMPAGNIE

Association régie par la loi du 1er juillet 1901
48 rue René Clair
75018 Paris

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS

Exercice clos le 31 décembre 2025

A l'assemblée générale de l'association PARIS ET COMPAGNIE,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par l'assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de l'association PARIS ET COMPAGNIE relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2025, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'association à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1^{er} janvier 2025 à la date d'émission de notre rapport

Observations

Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur les incidences de la première application du règlement ANC n°2022-06 exposées dans la note « Changement de méthode comptable » de l'annexe aux comptes annuels.

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L.821-53 et R.821-180 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués et sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Conseil d'administration et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant la gouvernance de l'association relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de l'association à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider l'association ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Conseil d'administration.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.821-55 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre association.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de l'association à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Fait à Malakoff, le 22 juillet 2026

Le commissaire aux comptes

IN EXTENSO IDF AUDIT

Signé par Cedric Burguiere
Le 22 juil. 2026

doc_9IW1
tx_YyVz47BAm07B

Cédric BURGUIERE
Associé

Signé par Caroline DORIZON
Le 22 juil. 2026

Signed with
Universign doc_9IW1
tx_YyVz47BAm07B

Caroline DORIZON
Associée

Pièces annexées : Bilan, Compte de résultat, Annexe

Bilan Actif

Bilan Actif	Du 01/01/2025 au 31/12/2025			Du 01/01/2024 au 31/12/2024
	Brut	Amort. Dép. (à déduire)	Net	Net
Frais d'établissement I				
Actif immobilisé				
Immobilisations incorporelles				
Frais de développement				
Donations temporaires d'usufruit				
Concessions, brevets, droits et valeurs similaires	250 706	231 543	19 163	49 001
Autres immobilisations incorporelles				
Immo. incorp. en cours, avances et acomptes				
Immobilisations corporelles				
Terrains				
Constructions				
Instal. techniques, matériel et outillages indus.				
Autres immobilisations corporelles	1 295 255	1 045 983	249 272	354 343
Immo. corp. en cours, avances et acomptes				
Biens reçus par legs ou donations destinés à être cédés				
Immobilisations financières				
Participations	200		200	200
Créances rattachées à des participations				
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres immobilisations financières				
TOTAL DE L'ACTIF IMMOBILISÉ II	1 546 161	1 277 525	268 635	403 544
Comptes de liaison III				
Actif circulant				
Stocks et en-cours				
Créances				
Créances clients, usagers et comptes rattachés	265 959	39 557	226 402	208 837
Créances reçues par legs ou donations				
Autres créances	485 577		485 577	603 523
Charges constatées d'avance	462 870		462 870	486 621
Valeurs mobilières de placement	512 700		512 700	512 700
Instruments financiers à terme et jetons détenus				
Disponibilités	504 528		504 528	663 839
TOTAL DE L'ACTIF CIRCULANT IV	2 231 634	39 557	2 192 077	2 475 520
Frais d'émission des emprunts V				
Primes de remboursement des emprunts VI				
Écarts de conversion et diff. d'évaluation - Actif VII				
TOTAL GÉNÉRAL DE L'ACTIF (I à VII)	3 777 795	1 317 083	2 460 712	2 879 063

Bilan Passif

Bilan Passif	Du 01/01/2025 au 31/12/2025	Du 01/01/2024 au 31/12/2024
	Total	Total
Fonds propres		
Fonds propres sans droit de reprise		
Fonds propres statutaires		
Fonds propres complémentaires	587 515	587 515
Fonds propres avec droit de reprise		
Fonds propres statutaires		
Fonds propres complémentaires		
Écarts de réévaluation		
Réserves		
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves pour projet de l'entité	500 000	500 000
Autres réserves		
Report à nouveau	-1 777 664	-1 914 529
Excédent ou déficit de l'exercice	-202 976	136 865
Situation nette	-893 126	-690 149
Fonds propres consommables		
Subventions d'investissement	782 449	715 094
Provisions réglementées		
TOTAL DES FONDS PROPRES I	-110 676	24 945
Autres fonds propres		
Montant des émissions de titres associatifs		
Avances conditionnées		
Autres		
TOTAL DES AUTRES FONDS PROPRES I bis		
Comptes de liaison II		
Fonds reportés et dédiés		
Fonds reportés liés aux legs ou donations		
Fonds dédiés		
TOTAL DES FONDS REPORTÉS ET DÉDIÉS III		
Provisions pour risques et charges		
Provisions pour risques	80 435	80 435
Provisions pour charges	162 101	154 121
TOTAL DES PROVISIONS IV	242 536	234 556
Emprunts et dettes		
Emprunts obligataires et assimilés		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit		
Emprunts et dettes financières diverses	341 789	550 589
Instruments financiers à terme		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	1 031 727	727 676
Dettes des legs ou donations		
Dettes fiscales et sociales	589 333	909 644
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes	49 603	48 224
Produits constatés d'avance	316 401	383 430
TOTAL DES EMPRUNTS ET DETTES V	2 328 853	2 619 562
Écarts de conversion et diff. d'évaluation - Passif VI		
TOTAL GÉNÉRAL DU PASSIF (I à VI)	2 460 712	2 879 063

Compte de résultat

Compte de résultat	Du 01/01/2025 au 31/12/2025	Du 01/01/2024 au 31/12/2024
	Total	Total
Produits d'exploitation		
Cotisations	77 130	76 500
Ventes de biens et services		
Ventes de biens		
dont ventes de dons en nature		
Ventes de prestations de services	2 649 818	3 389 044
dont parrainages		
Produits de tiers financeurs		
Concours publics et subventions d'exploitation	3 500 576	4 321 428
Versements des fondateurs ou consommations de la dotation consommable		
Ressources liées à la générosité du public		
Dons manuels		
Mécénats		
Legs, donations et assurances-vie		
Contributions financières		
Reprises sur amortissements, dépréciations et provisions	27 167	64 983
Produits des cessions d'immobilisations incorporelles et corporelles		334 331
Utilisations des fonds dédiés		
Autres produits	10 735	52 006
TOTAL DES PRODUITS D'EXPLOITATION I	6 265 426	8 238 292
Charges d'exploitation		
Achats de marchandises		
Variation de stocks		
Autres achats et charges externes	2 428 395	2 786 362
Aides financières		
Impôts, taxes et versements assimilés	221 023	386 627
Salaires	2 332 492	2 885 019
Cotisations sociales	1 124 311	1 310 674
Dotations aux amortissements et dépréciations	177 150	377 883
Dotations aux provisions	7 980	3 027
Valeurs comptables des immo. incorporelles et corporelles cédées		
Reports en fonds dédiés		
Autres charges	180 798	231 744
TOTAL DES CHARGES D'EXPLOITATION II	6 472 148	7 981 336
RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I-II)	-206 722	256 957
Produits financiers		
Produits financiers de participation		
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé		
Autres intérêts et produits assimilés	3 745	9 633
Reprises sur dépréciations et provisions		
Différences positives de change		
Produits des cessions d'immobilisations financières		
Produits nets sur cessions de VMP et d'instruments de trésorerie		
TOTAL DES PRODUITS FINANCIERS III	3 745	9 633

Compte de résultat (suite)

Compte de résultat (Suite)	Du 01/01/2025 au 31/12/2025	Du 01/01/2024 au 31/12/2024
	Total	Total
Charges financières Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions Intérêts et charges assimilées Différences négatives de change Valeurs comptables des immobilisations financières cédées Charges nettes sur cessions de VMP et d'instruments de trésorerie		
TOTAL DES CHARGES FINANCIÈRES IV		
RÉSULTAT FINANCIER (III-IV)	3 745	9 633
RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I-II+III-IV)	-202 976	266 589
Produits exceptionnels V		1 710 187
Charges exceptionnelles VI		1 839 912
RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (V-VI)		-129 725
Participation des salariés aux résultats VII		
Impôts sur les bénéfices VIII		
TOTAL DES PRODUITS (I+III+V)	6 269 171	9 958 112
TOTAL DES CHARGES (II+IV+VI+VII+VIII)	6 472 148	9 821 248
EXCÉDENT OU DÉFICIT	-202 976	136 865

Contributions volontaires en nature Dons en nature Prestations en nature Bénévolat		
TOTAL DES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE		
Charges des contributions volontaires en nature Secours en nature Mise à disposition gratuite de biens Prestations en nature Personnel bénévole		
TOTAL DES CHARGES DES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE		

Annexe

Paris&Co est l'agence de développement économique et d'innovation de Paris et de la métropole. Elle favorise la diffusion de l'innovation à travers l'incubation de plus de 500 startups françaises et étrangères par an, l'expérimentation de solutions innovantes, l'organisation d'événements nationaux et internationaux. Elle développe son activité dans une dynamique d'open innovation en lien étroit avec plus de 120 grandes entreprises et institutions majeures.

I. REGLES ET METHODES COMPTABLES

Avant affectation l'exercice clos le 31/12/2025 présente un total bilan avant affectation de 2 460 712 euros et un compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, et dégageant une perte de -202 976 euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/01/2025 au 31/12/2025.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Les comptes annuels ont été établis conformément aux dispositions du Code de Commerce et du plan comptable général (PCG, Règlement ANC n°2014-03, Règlement ANC 2018-06 actualisé du règlement ANC n°2022-06 ainsi que le règlement CRC n°2009-10).

Les conventions générales comptables ont été appliquées, dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- Permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre, à l'exception des modifications apportées dans le cadre de la première application du règlement ANC n°2022-06 ;
- indépendance des exercices.

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Changement de méthode comptable

Aucun changement de méthode d'évaluation n'est intervenu au cours de l'exercice.

Conformément au règlement ANC n°2022-06 relatif à la modernisation des états financiers, l'entreprise applique pour la première fois, au titre du présent exercice, les nouvelles dispositions prévues par ce texte. Cette première application constitue un changement de méthode comptable lié à un changement de réglementation comptable, appliqué de manière prospective.

Les principales dispositions sont les suivantes :

- Une nouvelle définition du résultat exceptionnel, correspondant uniquement aux produits et charges directement liés à des événements majeurs et inhabituels. L'objectif est de limiter les éléments inscrits par nature aux seules écritures comptables d'origine purement fiscale (amortissements dérogatoires, etc.), aux corrections d'erreurs et aux changements de méthode comptable inscrits en résultat.
- La suppression des transferts de charges, avec un reclassement des montants concernés dans les comptes de charges et produits correspondants.
- La modernisation du plan de comptes afin de répondre, notamment, à l'objectif de digitalisation des états financiers.

Les principaux impacts significatifs du changement de réglementation comptable sur les postes de l'exercice 2025 sont présentés ci-après :

- Subventions d'investissement :

La quote-part de subventions d'investissement virée au résultat au titre de l'exercice 2025 s'élève à 132 645 €. Elle est désormais présentée en résultat d'exploitation "concours publics et subventions d'exploitation". En 2024, la quote-part de subvention d'exploitation de 334 331 € était présentée en "Autres produits". La nouvelle présentation des comptes la classifié en "Produits de cessions d'immobilisations incorporelles et corporelles". Vous trouverez ci dessous l'impact général de présentation :

Produits d'exploitations	Présentation ANC 2022-06		CA certifiés 2024	Impact
	2025	2024		
Concours publics et subventions d'exploitation	3 500 576	4 321 428	4 321 428	0
Produits de cessions d'immobilisations incorporelles et corporelles	0	334 331	0	334 331
Autres produits	10 735	52 006	386 337	-334 331

II. FAITS MARQUANTS

Néant.

III. NOTES SUR LE BILAN ET LE COMPTE DE RÉSULTAT

3.1. Actif immobilisé

Dans le cadre des investissements, l'Association a reçu du département de Paris des subventions d'investissements de 6 490 000 Euros (reçues par le Laboratoire Paris Région Innovation pour les exercices 2011 à 2014) :

- 200 000 Euros au titre de l'exercice 2011
- 350 000 Euros au titre de l'exercice 2012
- 350 000 Euros au titre de l'exercice 2013
- 350 000 Euros au titre de l'exercice 2014
- 400 000 Euros au titre de l'exercice 2015
- 1 140 000 Euros au titre de l'exercice 2016
- 200 000 Euros au titre de l'exercice 2017
- 400 000 Euros au titre de l'exercice 2018
- 400 000 Euros au titre de l'exercice 2019
- 400 000 Euros au titre de l'exercice 2020
- 500 000 Euros au titre de l'exercice 2021
- 400 000 Euros au titre de l'exercice 2022
- 200 000 Euros au titre de l'exercice 2023
- 200 000 Euros au titre de l'exercice 2025

Cette subvention est allouée aux travaux et équipements nécessaires sur les divers incubateurs. Elle est rapportée au résultat à hauteur des amortissements pratiqués pour les immobilisations financés par les subventions.

Le solde des subventions d'investissement de la ville de Paris est de 5 238 736 Euros à la clôture de l'exercice. La fraction amortie s'élève à 4 468 213 Euros au 31 décembre 2025, dont 127 355 Euros au titre de l'exercice.

Les autres subvention d'investissement s'élève a 688 134 Euros. La fraction amortie s'élève à 676 208 dont 5 290€ au titre de l'exercice

Investissements (cf tableau joint)
Amortissements (cf tableau joint)

Les immobilisations incorporelles et corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition, après déduction des rabais, remises et escomptes de règlement ou à leur coût de production. Les frais accessoires ne sont pas incorporés au coût d'acquisition des immobilisations.

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée d'utilité qui correspond à la durée d'usage généralement admise, d'où l'absence d'amortissements dérogatoires. Il n'a été identifié dans les comptes sociaux aucun composant :

- Logiciels 3 ans
- Agencements et aménagements 10 ans
- Matériel de bureau et informatique 3 ans
- Mobilier 10 ans
- Autres 10 ans

3.2. Créances

Le montant des créances douteuses de l'exercice s'élève à 47 532 Euros TTC.

La dépréciation des créances clients a été essentiellement basée sur les procédures collectives en cours. Elle a été complétée par les accidents de paiement au cours de l'exercice.

Le poste "Autres créances" est principalement composé des subventions à recevoir (165 454 Euros).

3.3. Trésorerie

Valeurs mobilières de placement : le portefeuille VMP-CNP Patrimoine de 500 000 Euros est bloqué sur la durée d'origine du bail de la Grande Arche (soit 6 ans).

3.4. Fonds Propres

Les fonds propres ont évolué de la façon suivante :

Fonds propres au 31/12/2024 : 24 945 Euros
Nouvelle subvention d'investissement : 200 000 Euros
Quote-part des amortissements rapportés au résultat : - 132 645 Euros
Résultat Exercice au 31/12/2025 : -202 976 Euros
Fonds propres au 31/12/2025 : -110 676 Euros

3.5. Provision pour risques et charges

(cf. tableau joint)

La provision pour risques et charges a été constituée à la clôture du dernier exercice à hauteur de 80 435 Euros et concerne un risque prud'homal.

3.6. Engagements de départ à la retraite

Les engagements de l'entité en matière d'indemnités de départ à la retraite de ses salariés sont constatés sous forme de provision.

La provision pour indemnité de départ en retraite s'élève au 31 décembre 2025 à 162 101 Euros dont 7 980 Euros au titre de l'exercice.

Les hypothèses de calcul sont les suivantes :

- Age de départ à la retraite : 65-67 ans, selon les années de naissance pour l'obtention d'une retraite à taux plein
- Taux d'actualisation : 3.6%
- Taux d'augmentation des salaires : 1%
- Rotation : normal
- Les taux de départ à la retraite sont de 100% pour les départs à l'initiative du salarié et de 0% pour la mise à la retraite par l'employeur.

3.7. Dettes

(cf. tableau joint)

3.8. Produits non lucratifs

L'Association perçoit des subventions de fonctionnement versées principalement par la Mairie de Paris, Ministères, et la Métropole du Grand Paris.

- Subvention de la Ville de Paris : 1 500 000 Euros au titre du fonctionnement 2025 de l'Association, Métropole du Grand Paris : 1 500 000 Euros,
- Ministères : 70 000 Euros
- Autres Subventions : 297 931 Euros.

Soit un total de 3 367 931 Euros au cours de l'exercice 2025.

Par ailleurs l'Association perçoit des cotisations. Le montant total des cotisations pour l'exercice 2025 s'élève à 77 130 Euros.

3.9. Produits lucratifs

L'Association assure des prestations de service auprès des incubés qu'elle accompagne. Par ailleurs, dans le cadre de son activité générale ou dans le cadre de manifestations particulières elle contracte des partenariats.

A la clôture de l'exercice 2025, la ventilation du chiffre d'affaires est la suivante :

- Prestations de services aux Startups : 1 666 537 Euros
- Partenariats : 959 561 Euros
- Refacturation des salons : 23 500 Euros
- Produits de cessions de matériels : 220 Euros

3.10. Commissaires aux comptes

Honoraires des commissaires aux comptes	
Honoraires afférents à la certification des comptes	15 785 €
Honoraires afférents aux services autres que la certification des comptes	0 €

IV. AUTRES INFORMATIONS SIGNIFICATIVES

4.1. Effectif moyen

L'effectif moyen est de 44 pour l'exercice contre 51 pour l'exercice précédent

4.2. Régime fiscal

L'entité est un organisme développant des activités lucratives. Elle est entièrement soumise aux impôts au régime de droit commun.

4.3. Fiscalité latente

Le montant du déficit reportable à la clôture de l'exercice est de 2 768 290 Euros.

4.4. Engagements hors bilan

Une caution bancaire a été faite auprès de la Caisse d'épargne de 500 000 Euros concernant le bail commercial de la Grande Arche.

4.5. Les contributions volontaires en nature

L'Association ne bénéficie d'aucune contribution volontaire en nature.

4.6. Détail des produits financiers

Les produits financiers sont composés d'intérêts de placement sur livrets et de comptes à terme pour 3 345 Euros.

4.7. Rémunérations allouées aux trois plus hauts cadres

Les rémunérations des trois plus hauts cadres dirigeants salariés correspondent à un montant total sur l'exercice 2025 de 299 826 Euros.

Etat des immobilisations

CADRE A	Valeur brute en début d'exercice	Augmentations	
		Réévaluation de l'exercice	Acquisitions créances virements
Frais d'établissement et de développement Donations temporaires d'usufruit Autres postes d'immobilisations incorporelles	276 706		
TOTAL	276 706		
Terrains Constructions : - Sur sol propre - Sur sol d'autrui - Générales, agencements et aménagements constructions Installations : - Techniques, matériel et outillage - Générales, agencements et aménagements divers Matériel : - De transport - De bureau et informatique, mobilier Emballages récupérables et divers Immobilisations corporelles en cours Avances et acomptes Biens reçus par legs ou donations destinés à être cédés	814 161 482 706		6 794
TOTAL	1 296 868		6 794
Participations évaluées par mise en équivalence Autres : - Participations - Titres immobilisés Prêts et autres immobilisations financières	200		
TOTAL	200		
TOTAL GÉNÉRAL	1 573 773		6 794

CADRE B	Diminutions		Valeur brute des immos en fin d'exercice	Réval. légale ou éval. par mise en équival.
	Virement	Cession		Val. d'origine des immo. en fin d'ex.
Frais d'établissement et de développement Donations temporaires d'usufruit Autres postes d'immobilisations incorporelles		26 000	250 706	
TOTAL		26 000	250 706	
Terrains Constructions : - Sur sol propre - Sur sol d'autrui - Gales, agencts et aménagt. const. Installations : - Techniques, matériel et outillage - Gales, agencts et aménagt. divers Matériel : - De transport - De bureau et informatique, mobilier Emballages récupérables et divers Immobilisations corporelles en cours Avances et acomptes Biens reçus par legs ou don. destinés à être cédés		5 367 3 041	808 795 486 460	
TOTAL		8 407	1 295 255	
Participations évaluées par mise en équivalence Autres : - Participations - Titres immobilisés Prêts et autres immobilisations financières			200	
TOTAL			200	
TOTAL GÉNÉRAL		34 407	1 546 161	

Etat des amortissements

CADRE A - Situations et mouvements de l'exercice	Montant au début de l'exercice	Augment.	Diminu.	Montant en fin d'exercice
Frais d'établissement et développement				
Donations temporaires d'usufruit				
Autres postes d'immobilisations incorporelles	227 705	29 838	26 000	231 543
TOTAL	227 705	29 838	26 000	231 543
Terrains				
Constructions : - Sur sol propre				
- Sur sol d'autrui				
Installations générales, agencements et aménagements des constructions				
Installations techniques, matériel et outillage industriel				
Installations générales, agencements et aménagements divers	509 780	77 894	5 367	582 307
Matériel de transport				
Matériel de bureau et informatique, mobilier	432 745	33 971	3 041	463 675
Emballages récupérables et divers				
TOTAL	942 525	111 865	8 407	1 045 983
TOTAL GÉNÉRAL	1 170 230	141 703	34 407	1 277 525

CADRE B - Ventilation des mouvements affectant la provision pour amortissements dérogatoires	Dotations			Reprises			Mouvement net des amort. en fin d'exercice
	Différentiel de durée	Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel	Différentiel de durée	Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel	
Frais d'établissement et dvp.							
Donations temporaires d'usufruit							
Autres postes d'immo. incorp.							
TOTAL							
Terrains							
Constructions : - Sur sol propre							
- Sur sol d'autrui							
Inst. gales, agenc. et aménag. des construc.							
Inst. tech. mat. et outil. indus.							
Inst. gales, agenc. et aménag. divers							
Matériel de transport							
Mat. de bureau et info. mob.							
Emballages récup. et divers							
TOTAL							
Frais d'acq. de titres de particip.							
TOTAL GÉNÉRAL							
DOTATIONS NON VENTILÉES		REPRISES NON VENTILÉES			TOTAL GÉNÉRAL NON VENTILÉ		

CADRE C - Mouvements de l'exercice affectant les charges réparties sur plusieurs exercices	Montant net au début de l'exercice	Augment.	Dot. exercice aux amort.	Montant net en fin d'exercice
Frais d'émission d'emprunts à étaler				
Primes de remboursement des obligations				

Etat des provisions et dépréciations

Nature des provisions	Montant au début de l'exercice	Augmentations : dotations de l'exercice	Diminutions : reprises à la fin de l'exercice	Montant à la fin de l'exercice
Réglémentées				
- Reconstitution des gisements				
Provisions pour : - Investissements				
- Hausse des prix				
Amortissements dérogatoires				
Provisions pour prêts d'installation				
Autres provisions réglementées				
TOTAL I				
Risques et charges				
- Litiges				
- Garanties données aux clients				
- Pertes sur marché à terme				
- Amendes et pénalités				
- Pertes de change				
Provisions pour : - Pensions et obligations	154 121	7 980		162 101
- Impôts				
- Renouvellement des immobilisations				
- Gros entretien et grandes révisions				
- Charges sociales et fiscales sur congés à payer				
Autres provisions pour risques et charges	80 435			80 435
TOTAL II	234 556	7 980		242 536

Nature des dépréciations	Montant au début de l'exercice	Augmentations : dotations de l'exercice	Diminutions : reprises à la fin de l'exercice	Montant à la fin de l'exercice
Dépréciations				
- Incorporelles				
- Corporelles				
Immobilisations : - Biens reçus par legs ou donations				
- Titres mis en équivalence				
- Titres de participation				
- Financières				
Sur stocks et en cours				
Sur comptes clients	31 277	35 447	27 167	39 557
Sur créances reçues par legs ou donations				
Autres provisions pour dépréciation				
TOTAL III	31 277	35 447	27 167	39 557
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III)	265 833	43 427	27 167	282 093
- D'exploitation		43 427	27 167	
Dont dotations et reprises : - Financières				
- Exceptionnelles				

Etat des créances et dettes

Créances	Montant brut	Liquidité de l'actif	
		Échéances à moins d'1 an	Échéances à plus d'1 an
De l'actif immobilisé			
Créances rattachées à des participations			
Prêts			
Autres immobilisations financières			
De l'actif circulant			
Clients et usagers douteux ou litigieux	47 532	47 532	
Clients, usagers et comptes rattachés	218 427	218 427	
Reçues sur legs ou donations			
Personnel et comptes rattachés	12	12	
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	20 508	20 508	
Impôts sur les bénéfices	99 356		99 356
Taxe sur la valeur ajoutée	170 173	170 173	
Autres impôts, taxes et versements assimilés			
Divers	30 073	30 073	
Confédération, fédération, union, associations affiliées			
Débiteurs divers	165 454	165 454	
Charges constatées d'avance	462 870	462 870	
TOTAL	1 214 407	1 115 051	99 356

Dettes	Montant brut	Degré d'exigibilité du passif		
		Échéances à moins d'1 an	Échéances à plus d'1 an	Échéances à plus de 5 ans
Emprunts obligataires et assimilés				
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit :				
- A 1 an max. à l'origine				
- A plus d'1 an à l'origine				
Emprunts et dettes financières diverses	341 789	170 000	171 789	
Fournisseurs et comptes rattachés	1 031 727	1 031 727		
Dettes des legs ou donations				
Personnel et comptes rattachés	187 707	187 707		
Sécurité sociale et autre organismes sociaux	286 160	286 160		
Impôts sur les bénéfices				
Taxe sur la valeur ajoutée	28 589	28 589		
Autres impôts, taxes et assimilés	86 877	86 877		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Confédération, fédération, union, associations affiliées				
Autres dettes	49 603	49 603		
Produits constatés d'avance	316 401	316 401		
TOTAL	2 328 853	2 157 064	171 789	

Charges à payer et produits à recevoir

Charges à payer incluses dans les postes suivants du bilan	Exercice clos le	Exercice clos le
	31/12/2025	31/12/2024
Emprunts obligataires convertibles		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit		
Emprunts et dettes financières diverses		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	555 454	404 376
Dettes des legs ou donations		
Dette fiscales et sociales	319 637	491 083
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes	6 686	800
TOTAL	881 777	896 259

Produits à recevoir inclus dans les postes suivants du bilan	Exercice clos le	Exercice clos le
	31/12/2025	31/12/2024
Créances rattachées à des participations		
Autres titres immobilisés		
Prêts		
Autres immobilisations financières		
Créances clients et comptes rattachés	49 602	39 820
Créances reçues par legs ou donations		
Autres créances	216 036	321 985
Valeurs mobilières de placement		
Disponibilités		
TOTAL	265 638	361 805

Produits et charges constatés d'avance

Produits constatés d'avance		Exercice clos le	Exercice clos le
		31/12/2025	31/12/2024
Produits :	- D'exploitation	316 401	383 430
	- Financiers		
	- Exceptionnels		
TOTAL		316 401	383 430

Charges constatées d'avance		Exercice clos le	Exercice clos le
		31/12/2025	31/12/2024
Charges :	- D'exploitation	462 870	486 621
	- Financières		
	- Exceptionnelles		
TOTAL		462 870	486 621

Tableau des subventions d'investissement

Subventions d'investissement	Montant à l'ouverture de l'exercice	Variations de l'exercice		Montant à la fin de l'exercice
		Augmentations	Diminutions	
Montant nominal	5 726 870	200 000		5 926 870
Quotes-parts virées au résultat	-5 011 776	-132 645		-5 144 421

Commentaires : néant

Variation des fonds propres art.431-5

(art. 431-5 du règlement ANC 2018-06)

Variation des fonds propres	Montant en début d'exercice	Affectation du résultat	Augmentations	Diminutions ou consommations	Montant en fin d'exercice
Fonds propres sans droit de reprise	587 515				587 515
Fonds propres avec droit de reprise					
Écarts de réévaluation					
Réserves	500 000				500 000
Report à nouveau	-1 914 529	136 865			-1 777 664
Excédent ou déficit de l'exercice	136 865	-136 865	-202 976		-202 976
Situation nette	-690 149		-202 976		-893 126
Dotations consommables					
Subventions d'investissement	715 094		200 000	132 645	782 449
Provisions réglementées					
TOTAL	24 945		-2 976	132 645	-110 676

Commentaires : néant